



MusiQueyras

Assemblée Générale Ordinaire

10 décembre 2025 - 11h - Salle des fêtes d'Abriès

Présent.e.s

Marie Hélène Farouze (adhérente et représentante du Conseil Municipal d'Abriès), Pierre Farouze (adhérent), Frédéric Cheyron (trésorier), Elise Vinet (présidente), Christine Plaisant (membre du Conseil d'administration), Maud Kuntzmann (membre du Conseil d'administration), Nicolas Paris, Fabrice Estezet, Audrey Klein (administratrice), Florent Gueffe

Exusé.e.s

Bob Christoph (membre du Conseil d'administration), Céline Tardivel (membre du Conseil d'administration), Adrien Merer (membre du Conseil d'administration), Jean Denis Moulin (adhérent), Anouchka Charrier (adhérente), Sebastien Authier

Procurations

A Elise Vinet : Bob Cristoph, Adrier Merer, Céline Tardivel, Sébastien Authier

A Marie Hélène Farouze : Anouchka Charrier

A Pierrot Farouze : Jean-Denis Moulin

I/ Introduction par Elise Vinet

- Merci et bravo à toute l'équipe, première année réussie !
- Rappel du contexte politique défavorable en 2025 (incertitudes budgétaires, délais d'octroi des subventions. Ce contexte explique la prudence dans les actions de la première moitié de l'année 2025, baisse de certains budgets, mise en suspend de certains projets)

II/ Présentation du Bilan Moral 2025

Voir le bilan en pièce jointe.

Autres questions / précisions :

- Pour la suite pour les concerts de village la programmation se fera sur des formations artistiques en duo pour des raisons financières pour l'instant.

- Evocation du Partenariat avec BC Prod sur le concert de La Mossa. Le Conseil d'Administration souhaite réfléchir à une méthode pour envisager les partenariats futurs.
- La mairie d'Abriès apprécie la sécurisation du site du festival et des procédures. Une réunion a eu lieu entre Elise Vinet, Clément Omnes (régisseur général du festival) et M. Crunchant, maire d'Abriès, pour repenser l'espace festival en 2026 et augmenter la jauge à 1000 personnes.
- L'adhésion reste à 10 euros. Il faudra relancer une campagne d'adhésion et les proposer sur les événements de l'association.
- Communication : il faudra refaire une campagne pour l'inscription à la newsletter.

Vote : Le Bilan moral est approuvé à l'unanimité

III/ Présentation bilan financier provisoire par Frédéric Cheyron, trésorier

- Pour 2025 : environs 137000 euros de charges global. Le volume financier a baissé en 2025 compte tenu de la prudence requise face aux incertitudes budgétaires des financeurs publics. Des efforts ont été faits sur la programmation du festival ainsi que sur l'arrêt de certains projets largement déficitaires (concerts en refuge par exemple).
- Le résultat sera positif
- Le bilan financier 2025 sera présenté lors d'une assemblée générale au printemps 2026.

Vote : Le bilan financier provisoire est approuvé à l'unanimité

IV / Présentations projets 2026 par Elise Vinet et Audrey Klein

Voir les projets 2026 en PJ

V/ Point trésorerie par Frédéric Cheyron

- La trésorerie n'est pas bonne car la subvention FNADT est payée en N+1. Un plan de trésorerie est en cours, un emprunt associatif va être contracté pour commencer 2026.

VI/ Composition du Conseil d'administration

- Renouvellement partiel du CA

Céline Tardivel démissionne du CA mais reste adhérente de l'association

Bob Christoph démissionne du CA mais reste adhérent

Maud Kuntzmann démissionne de son poste de secrétaire mais reste membre du CA

- Restent au CA

Christine Plaisant

Elise Vinet

Frédéric Cheyron

Adrien Merer

Maud Kuntzmann

- Se présentent au CA :

Sébastien Authier

Nicolas Paris

Fabrice Estezet

Les nouveaux membres du CA sont élus à l'unanimité

VI/ Election du bureau

Elise Vinet reste présidente

Frédéric Cheyron reste trésorier

Le conseil d'administration élit **Nicolas Paris** secrétaire de l'association.

L'assemblée générale ordinaire est close à 12h30

Elise Vinet

Frédéric Cheyron

Nicolas Paris

Elise Vinet
Présidente

Association Musiqueyras
Mairie - Le Bourg
05460 Abriès-en-Queyras
Siret 798 987 996 00013



